

Délimitation des traversées de localité
selon panneaux d'entrée (PEL)

Yvorne

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
09.06.2022	SF	1:10'000	15-3

Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\lt-yvorne

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
5100	3525	+205.80	au 3550	+130.00	= 175.70
5100	3900	+117.25	au 3925	+231.85	= 361.00
5152	75	+166.00	au 150	+ 57.80	= 641.80
5152	200	+210.00	au 250	+152.25	= 446.00
-	-	+	-	+	=
-	-	+	-	+	=
-	-	+	-	+	=
-	-	+	-	+	=
-	-	+	-	+	=
-	-	+	-	+	=
Total traversée de localité en m'					1'624.50
A la charge de Roche :					
5100	3525	+ 205.80	au 3550	+ 130.00	175.70
Total à la charge d'Yvorne en m'					1'448.80

Remarque :

Selon courrier du 7 juillet 2017
le tronçon de 175.70 sur la commune d'Yvorne
RC 780-B-P (axe 5100) est à la charge de la
commune de Roche

Route cantonale

hors traversée de localité

en traversée de localité

Système de repérage de base

Point de repère intermédiaire

Point de repère début et fin d'axe

